COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP-Bu(2015)3 Strasbourg, 17 février 2015

7e réunion du Bureau
Strasbourg, 16 (après-midi) - 17 mars 2015

Palais de l'Europe, Salle 14

PASSAGE EN REVUE DES CONVENTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE SOUS LA RESPONSABILITE DU CDCPP

DOCUMENT POUR INFORMATION

Point 3.2 du projet d'Ordre du jour

- Le Bureau est invité à donner des instructions au Secrétariat afin d'établir un document sur le passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe à soumettre au CDCPP.

Passage en revue des Conventions du Conseil de l'Europe placées sous la responsabilité du Comité directeur de la Culture, du Patrimoine et du Paysage (CDCPP)

Le mandat du CDCPP prévoit que le Comité procède, à intervalles réguliers, à un examen des Conventions placées sous sa responsabilité, à savoir :

1. *Convention culturelle européenne (Série des traités du Conseil de l'Europe (STCE18)*
2. *Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (STCE 66)*
3. *Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (STCE 104)*
4. *Convention européenne sur les infractions visant des biens culturels (STCE 119)*
5. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (STCE 121)*
6. *Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée) (STCE143)*
7. *Convention européenne sur la coproduction cinématographique (STCE 147)*
8. *Convention européenne du paysage (STCE176)*
9. *Convention européenne relative à la protection du patrimoine audiovisuel (STCE 183)*
10. *Protocole à la Convention européenne relative à la protection du patrimoine audiovisuel, sur la protection des productions télévisuelles (STCE 184)*
11. *Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (STCE 199)*

Conformément à la décision prise par le Bureau du CDCPP lors de sa 6e réunion (Strasbourg, 4-5 novembre 2014), et en vue de donner suite à ce mandat, le Secrétariat du CDCPP a, par message du 28 novembre 2014, fait parvenir aux Etats membres, les documents suivants :

1) Document de référence concernant le passage en revue des Conventions du Conseil de l'Europe placées sous la responsabilité du CDCPP (**CDCPP(2014)23**), et

2) Document pour compléter les réponses au questionnaire concernant le passage en revue des Conventions du Conseil de l'Europe placées sous la responsabilité du CDCPP (**CDPP(2014)23 Addendum**) (voir Annexe au présent document).

Les membres du CDCPP sont ainsi priés de bien vouloir compléter un questionnaire en français ou en anglais portant sur chacun des textes mentionnés, et à le renvoyer au Secrétariat du CDCPP (cdcpp@coe.int) pour le 31 mars 2015.

Questionnaire :

1. Avez-vous signé et/ou ratifié la Convention/ Protocole ?.....

Si oui, rencontrez-vous des problèmes quant à son application ?.....

2. Si vous avez procédé à des déclarations ou réserves, avez-vous l'intention de les retirer ?.....

3. Si vous n'avez pas ratifié la Convention/Protocole, avez-vous l'intention de la ratifier ? .....

Si vous ne souhaitez pas ratifier la Convention/Protocole, quels sont les problèmes majeurs s'opposant à sa ratification ? .....

4. Avez-vous des suggestions à formuler quant à la mise en œuvre de la Convention/Protocole ? .....

5. Mettez-vous en place des actions ou politiques correspondant à l'esprit et aux objectifs de la Convention/Protocole ?.....

Le Secrétariat rendra compte oralement des réponses reçues lors de la réunion du Bureau en se fondant sur les éléments suivants :

- Etat des signatures et des ratifications ;
- Déclarations ou réserves ;
- Intention de ratifier la Convention/Protocole ;
- Suggestions générales ;
- Actions ou politiques correspondant à l'esprit et aux objectifs de la Convention/Protocole.